

# MUNICIPALITÉ DE LAC-AU-SAUMON

Procès-verbal de la session ajournée du conseil municipal  
tenue le 11 septembre 2006, à 20h00, à la salle du conseil,  
située au 36, rue Bouillon, à Lac-au-Saumon

Sont présents : MM. Jean-Claude Dumoulin, maire  
Francis St-Laurent, conseiller  
Normand Gallant, conseiller  
Jean-Guy Pelletier, conseiller  
André Gaudet, conseiller  
Rosaire Côté, conseiller  
Mme: Carmen Bilodeau, conseillère

Les membres présents forment quorum.

## OUVERTURE DE LA SESSION

La séance est ouverte à 20h11 par Jean-Claude Dumoulin, maire de Lac-au-Saumon. Nadia St-Pierre, directrice générale/secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire et récite la prière.

## RÈGLEMENT 81-2006 CONCERNANT LE COLPORTAGE

Ce point est reporté à une session ultérieure.

2006-09-170

## COMITÉ DE NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Considérant que Jean-Guy Pelletier et Jean-Claude Dumoulin se sont retirés du comité de négociation de la convention collective ;

En conséquence, il est proposé par Carmen Bilodeau, appuyée par André Gaudet de nommer Normand Gallant et Francis St-Laurent au comité de négociation de la convention collective entre la municipalité de Lac-au-Saumon et le Syndicat canadien de la fonction publique.

**ADOPTÉ**

2006-09-171

## CONTRAT D'EXPLOITATION DU PARC DU CENTENAIRE

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Rosaire Côté d'autoriser Jean-Claude Dumoulin, maire et Nadia St-Pierre, d.g. à signer le contrat d'exploitation du parc du centenaire à intervenir avec la Société locale de développement et de nommer Normand Gallant, conseiller, pour représenter la municipalité au sein du conseil d'administration de la Société.

**ADOPTÉ**

2006-09-172

## GROUPE LECHASSEUR – AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Normand Gallant d'autoriser le paiement final au Groupe Lechasseur, en référence à la facture portant le numéro 685, d'un montant de 8 115.89\$ dans le cadre du règlement d'emprunt no. 69-2005.

**ADOPTÉ**

**Francis déclare son intérêt dans le point suivant.**

2006-09-173

## VÉLO ROUTE DESJARDINS – INVESTISSEMENTS 2006

Considérant que la route verte emprunte le rang A pour se rendre à la ville de Causapsal et que des travaux de réparation de la chaussée sont nécessaires pour la rendre sécuritaire;

En conséquence, il est proposé par Normand Gallant, appuyé par André Gaudet d'autoriser l'exécution des travaux au rang A sur ±500 m, par l'équipe des employés de la municipalité et de fournir le matériel requis pour la réparation de la chaussée.

**ADOPTÉ**

## **COMITÉ DES LOISIRS – JEUX DE FERS**

Après discussion, la résolution 2006-07-140 sera maintenue tel qu'adopté le 3 juillet 2006.

**2006-09-174**

### **PARC PARENT - ANALYSES**

Il est proposé par Jean-Guy Pelletier, appuyé par Francis St-Laurent de procéder, par mesure de sécurité publique, à des analyses bactériologiques de l'eau alimentant le parc Parent, au rythme de deux (2) échantillons par mois par réseau, afin de connaître les paramètres sur une base régulière.

**ADOPTÉ**

**2006-09-175**

### **ARBITRAGE**

Considérant que les frais reliés à des procédures d'arbitrage de grief représentent un montant considérable dû aux frais engendrés par le déplacement d'un arbitre, lors d'audience en région;

Considérant qu'il n'y a pas d'arbitres accrédités par le ministère du travail en région pour desservir le Bas-St-Laurent et la Gaspésie;

En conséquence, il est proposé par Rosaire Côté, appuyé par Francis St-Laurent de signifier au ministère du Travail notre volonté que soit nommé un arbitre à proximité pour desservir la région du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie et d'inviter les autres municipalités de la MRC de La Matapédia (Amqui, Sayabec, Causapsal, St-Léon-le-Grand) à se joindre à nous pour en faire la demande au ministère.

**ADOPTÉ**

**2006-09-176**

### **CHEMIN DE L'ERMITAGE**

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Carmen Bilodeau de fournir la machinerie (camion et chargeur sur roues) et la main d'œuvre, pour transporter de la terre située à proximité d'un ponceau à remblayer sur le chemin de l'Ermitage.

**ADOPTÉ**

**2006-09-177**

### **LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par Normand Gallant, appuyé par Francis St-Laurent de lever la session, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h56.

\_\_\_\_\_  
Jean-Claude Dumoulin  
Maire

\_\_\_\_\_  
Nadia St-Pierre  
Directrice générale/secrétaire-trésorière